

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité – Travail – Progrès

=====

MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE ANNÉE 2021

Avril 2022

i

Table des matières

Sigles et acronymes	v
Mot du Ministre	vii
INTRODUCTION	1
PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE	3
A1. Réalisations du ministère par programme en 2021	3
A1.1. Programme 223 : « Pilotage et administration de la politique du Ministère »	3
A1.1.1. Performance physique/technique du programme 223 « Pilotage et administration de la politique du Ministère »	3
A1.1.2. Performance financière du programme 223 « Pilotage et administration de la politique des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement »	5
Sources : DRFM/MU/L	6
A1.2. Programme 224 : « Amélioration du cadre de vie » (Ex. Habitat et Construction)	6
A1.2.1. Performance physique/technique du programme 224 « Amélioration du cadre de vie »	6
A1.2.2. Performance financière du programme 224 « Amélioration du cadre de vie » (Ex Habitat et construction) .	8
A1.3. Programme 225 « Modernisation du cadastre »	9
A1.3.1. Performance physique/technique du programme « Modernisation du cadastre »	9
A1.3.2. Performance financière du programme « Modernisation du cadastre »	11
A1.4. Programme 229 « Couverture cartographique du territoire »	12
A1.4.1. Performance physique/technique du programme « Couverture cartographique du territoire »	12
A1.4.2. Performance financière du programme 229 « Couverture cartographique du territoire »	14
A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du ministère	15
A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère	15
A2.2. Situation des ressources humaines du ministère	17
A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution	19
Voir au point B4.1	19
PARTIE B : RÉSULTATS DU SECTEUR (OU SOUS-SECTEUR)	19
B1. Présentation du secteur	19
B2. Réalisations physiques du secteur	21
B2.1. Réalisation globale du secteur dans le domaine du<<programme 223>>	21
B2.2. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 224>>	22
B2.3. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 225>>	23
B2.4. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 229>>	24
B2.5. Effets/impacts du secteur, par programme	25
Source : DEP/MUL	25
B3. Présentation du financement global du secteur au titre de l'année 2020	25
B3.1. Dépenses <<année 2019>> des ANE dans le domaine du<<programme 223>>	25
B3.2. Dépenses <<année N>>des ANE dans le domaine du<<programme 2>>	26

B3.3. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du<<programme 3>>.....	26
B3.4. Financement global du secteur au titre de <<année 2021>>.....	26
B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations	27
B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises	27
B4.2. Conclusion&recommandations	28

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 223 « Pilotage et administration de la politique des Domaines et de de l’Habitat ».....	4
Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme 223 au titre de l’année 2019 et 20205	
Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 223.....	6
Tableau 4 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « amélioration du cadre de vie » (ancien Programme Habitat et Construction).....	7
Tableau 5 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l’année 2019.....	8
Tableau 6 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 224.....	9
Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 225 « Modernisation du cadastre ».....	10
Tableau 8 : Situation des crédits alloués au programme 225 « Modernisation du cadastre » au titre de (année 2020).....	11
Tableau 9 : Situation des crédits de paiement consommés du programme.....	11
Tableau 10 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 229 « Couverture cartographique du territoire »	13
Tableau 11 : Situation des crédits alloués au programme 229 « Couverture cartographique du territoire » au titre de l’année 2019.	14
Tableau 12 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 229.....	14
Tableau 13: Situation globale de consommation des crédits du ministère	15
Tableau 14: Situation de consommation des crédits par programme	16
Tableau 15 : Crédits délégués aux régions en année 2019	17
Tableau 16: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif.....	18
Tableau 17 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré.....	18
Tableau 18: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant	18
Tableau 19: Principaux partenaires intervenant dans le secteur (cartographie des acteurs)	20
Tableau 20 : Réalisation du secteur en année 2019, programme 223 (résultats immédiats extrants)	
Tableau 21 : Réalisation du secteur en année 2019, du programme 224 (résultats immédiats extrants).....	22
Tableau 22 : Réalisation du secteur en année 2019, du programme 225 (résultats immédiats extrants).....	23
Tableau 23 : Réalisation du secteur en année 2019, du programme 229 (résultats immédiats extrants).....	24
Tableau 24 : Résultats globaux du secteur par programme.....	25
Tableau 24 : Dépenses annuelles des catégories d’acteurs non étatiques dans le programme 22325	
Tableau 25 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2	26
Tableau 26 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3	26
Tableau 27 : Financement global du secteur en année N	26

Liste des graphiques

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 2 : Contribution des ANE et du ministère par programme **Erreur ! Signet non défini.**

Sigles et acronymes

AE	<i>Autorisation d'Engagement</i>
CND	<i>Crédit Net Disponible</i>
CP	<i>Crédit de Paiement</i>
CV	<i>Crédits Votés</i>
DGB	<i>Direction Générale du Budget</i>
LFI	<i>Loi de Finances Initiale</i>
LFR	<i>Loi de Finances Rectificative</i>
Lof	<i>Loi Organique relative aux Lois de Finances</i>
MF	<i>Ministère des Finances</i>
PAP	<i>Projet Annuel de Performance</i>
PTF	<i>Partenaire Technique et Financier</i>
UEMOA	<i>Union Economique et Monétaire Ouest Africaine</i>
DPG	<i>Déclaration de Politique Générale du Gouvernement</i>
CPCT	<i>Caisse de Prêt aux Collectivités Territoriales</i>
DPPD	<i>Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses</i>
DPBEP	<i>Document de Programmation Budgétaire et Economiques Pluriannuelles</i>
DGDE/C	<i>Direction Générale des Domaines de l'Etat et du Cadastre</i>
DGH/PI	<i>Direction Générale de l'Habitat et de la Promotion Immobilière</i>
DGU/IU	<i>Direction Générale de l'Urbanisme et des Infrastructures Urbaines</i>
DU	<i>Direction de l'Urbanisme</i>
DGA/C	<i>Direction Générale de l'Architecture et de la Construction</i>
DDP/DPNBE	<i>Direction du Domaine Public et du Domaine Privé Non Bâti de L'Etat</i>
DC/SF	<i>Direction du Cadastre et de la Sécurité Foncière</i>
DT/C	<i>Direction de la Topographie et de la Cartographie</i>
DAH	<i>Direction de l'Amélioration de l'Habitat</i>
DL/OS	<i>Direction du Lotissement et de l'Occupation du Sol</i>
DPI/LS	<i>Direction de la Promotion Immobilière et des Logements Sociaux</i>
DN/E	<i>Direction des Normes et de l'Expertise</i>
DA	<i>Direction de l'Architecture</i>
DC	<i>Direction de la Construction</i>
DER/EBP	<i>Direction de l'Entretien et de la Réhabilitation des Edifices et Bâtiment Public</i>
DEP	<i>Direction des Etudes et de la Programmation</i>
DL	<i>Direction de la Législation</i>
DMP	<i>Direction des Marchés Publics</i>
DRF	<i>Direction des Ressources Financières et Matérielles</i>
DRH	<i>Direction des Ressources Humaines</i>
DS	<i>Direction des Statistiques</i>
DRD/U/L	<i>Directions Régionales des Domaines de l'Urbanisme et du Logement</i>
GAR	<i>Gestion Axée sur le Résultat</i>
Ha	<i>Hectare</i>
IGS	<i>Inspecteur Général des Services</i>
IGNN	<i>Institut Géographique National du Niger</i>
MD/H	<i>Ministère des Domaines et de l'Habitat</i>
MDU/L	<i>Ministère des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement</i>
ND	<i>Non Disponible</i>
NA	<i>Non Applicable</i>

ODD	<i>Objectifs de Développement Durable</i>
PDES	<i>Plan de Développement Economiques et Social</i>
POS	<i>Plan d'Occupation du Sol</i>
PUR	<i>Plan Urbain de Référence</i>
PPP	<i>Partenariat Public Privé</i>
PAP	<i>Plan d'Action Prioritaire</i>
PAP	<i>Projet Annuel de Performance</i>
SNDU	<i>Stratégie Nationale de Développement Urbain</i>
SEM	<i>Son Excellence Monsieur</i>
SG	<i>Secrétaire Générale</i>
SGA	<i>Secrétaire Général Adjoint</i>
SONUCI	<i>Société Nigérienne d'Urbanisme et de Construction Immobilière</i>
SDDCI	<i>Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive</i>
SDAU	<i>Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme</i>
SNDU	<i>Stratégie Nationale de Développement Urbain</i>
SDRP	<i>Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté</i>
SDI	<i>Direction de l'Information Géographique</i>
UEMOA	<i>Union Economique et Monétaire Ouest Africaine</i>
U	<i>Unité</i>
DGU/IU	<i>Direction Générale de l'Urbanisme et des Infrastructures Urbaines</i>

Mot du Ministre

Cette quatrième année de mise en œuvre du budget programme coïncide avec la dernière de la mise en œuvre du Programme de développement Economique et Social (PDES) 2017-2021. Elle coïncide également avec la fin des élections générales et présidentielles ainsi qu'avec la mise en place des autorités issues des dites élections. Elle s'est donc déroulée dans un contexte très particulier de transition (nouvelle Législature, nouvel Exécutif donc nouveau Gouvernement) avec l'accentuation de trois défis majeurs à savoir l'insécurité, la COVID19 et encore des inondations. Un tel contexte n'a guère favorisé les investissements dans les infrastructures. Toutefois nous devons saluer les efforts consentis par l'Etat relativement au budget alloué à notre département ministériel malgré tous ces facteurs défavorables et le très grand retard accusé pour la libération des crédits d'investissements (novembre 2021).

En effet, **vingt-quatre milliards deux cent trente-trois millions deux cent soixante-dix-neuf mille cinq cent trente-neuf (24 233 279 539)** francs ont été votés au titre de la loi de finance 2021 ; sur ce montant, un total de **vint deux milliards cinq cent dix mille trois cent quarante-huit mille quatre vingt quatorze (22 510 348 094)** francs ont été libérés, soit un **taux de libération de 92,89 %** pour le compte du MUL, répartis entre les quatre (4) programmes budgétaires retenus dans le (PAP) 2021 comme suit:

- **Programme 1 (223)** : pilotage et administration de la politique du Ministère (programme support), **sept milliards deux Cent vingt-huit millions cent vingt mille cent deux (7 228 120 102) francs CFA**
- **Programme 2 (224)**: amélioration du cadre de vie (ancien programme HABITAT et CONSTRUCTION) **quatorze milliards neuf cent soixante-cinq millions trois cent cinquante-trois mille trois cent trente (14 965 353 330) francs CFA ;**
- **Programme 3 (225)**: modernisation du cadastre ; **quarante-cinq millions sept cent cinquante-deux mille sept cent quatre-vingt-neuf (45 752 789) francs CFA ;**
- **Programme 4 (229)** : couverture cartographique du territoire, **deux Cent soixante-onze Millions Cent vingt-trois mille cinq cent dix (271 123 510) francs CFA ;**

En 2020, les crédits libérés au profit de de notre département ministériel s'élevaient à **quarante-trois milliards sept cent trente-cinq millions trois cent dix mille trois cent soixante-six (43 735 310 366)** francs, répartis entre les quatre programmes budgétaires comme suit :

- **Programme 1 (223)** : pilotage et administration de la politique du Ministère (programme support), **Cent Cinquante Millions Cinq Cent Soixante Sept Mille Cinq Cent Quarante Deux (150 567 542) francs CFA**
- **Programme 2 (224)**: amélioration du cadre de vie (ancien programme HABITAT et CONSTRUCTION) **Quarante Trois Milliards Trois Cent Soixante Huit Millions Cent Quatre Vingt Quatre Mille Sept Cent Soixante Douze (43 368 184 772) francs CFA ;**
- **Programme 3 (225)**: modernisation du cadastre ; **Soixante Neuf Millions Sept Cent Quarante Cinq Mille Cinq Cent Quarante Deux (69 745 542) francs CFA ;**
- **Programme 4 (229)** : couverture cartographique du territoire, **Cent Quarante Six Millions Huit Cent Douze Mille Cinq Cent Dix (146 812 510) francs CFA ;**

On remarque clairement que la libération des crédits a baissé de près de moitié en 2021 par rapport à 2020 à cause du contexte très particulier de cette année budgétaire déjà évoqué plus haut. Toutefois, cette baisse non négligeable ne nous a pas empêché d'atteindre les objectifs spécifiques essentiels qui étaient assignés à notre département ministériel à savoir la poursuite avec brio de la modernisation de la ville de Diffa et d'une acquisition substantielle du foncier nécessaire à la construction des logements sociaux.

Cette année encore le taux de consommation des crédits libérés dépasse 99,50% comme pour les années précédentes, ce qui une fois de plus a impressionné la Commission Economique de l'Assemblée Nationale qui nous a encore félicité pour notre performance budgétaire lors de notre passage devant elle.

Pour l'année 2022, Nous fondons l'espoir et souhaitons que les réalisations physiques atteintes soient à la hauteur des espérances de nos populations et des attentes du gouvernement dans le secteur concerné par notre département ministériel, afin que les acquis soient consolidés et que notre pays fasse partie des pays qui avancent effectivement sur la voie de l'émergence.

Mahaman Laouali Amadou

INTRODUCTION

L'occupation du territoire Nigérien est marquée par une **urbanisation en expansion rapide nécessitant de gros investissements pour sa maîtrise.**

En dépit du **caractère rural de l'économie nigérienne**, la structure du PIB est jusqu'ici dominée par le secteur tertiaire qui représente en moyenne **46,9 % contre 37,6 %** pour le secteur primaire. **Ce secteur tertiaire est principalement localisé en milieu urbain qui participe à hauteur de 62,4 % du PIB, et concentre en son sein plus de 70 % du secteur informel.** Ainsi, malgré leur poids démographique relativement faible (20%), les centres urbains nigériens abritent une gamme variée d'activités génératrices de revenus et offrent des opportunités d'emplois aux nouveaux venus. C'est dire que le secteur urbain contribue pleinement au développement économique national en tant que lieu de production et de consommation, source d'emplois et de diffusion des informations et ce, en dépit de la faiblesse de l'attention qui lui est accordée, comparativement aux multiples et très importants investissements dont a bénéficié et continue de bénéficier le secteur rural.

Force est de constater que ce dernier -le secteur rural, considéré comme le moteur de l'économie nigérienne, n'arrive pas à imprimer à celle-ci le décollage tant attendu. C'est pour certaines de ces raisons que son excellence BAZOUM Mohamed, Président de la République, a choisi, dans son programme de Renaissance III, de mettre un accent particulier sur l'Équipement des centres urbains du Niger afin qu'ils puissent jouer effectivement le rôle de pôles de développement urbain pour contribuer plus efficacement au développement socio-économique du Niger.

Présentation du contexte

Conformément au Décret N°2021-319/PM du 11 mai 2021 précisant les attributions des membres du Gouvernement, le Ministère de l'Urbanisme et du Logement est chargé, en relation avec les autres Ministères concernés, de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière de gestion des biens immobiliers du domaine public et des biens immobiliers non bâtis du domaine privé de l'Etat, d'urbanisme et de logement, conformément aux orientations définies par le Gouvernement.

Suivant le Décret N°2021-430/PRN/MUL du 10 juin 2021 portant organisation du Ministère de l'Urbanisme et du Logement (MUL), celui-ci est organisé ainsi qu'il suit et comprend :

- L'administration Centrale qui est composée:
 - Du cabinet du Ministre ;
 - Du Secrétariat Général;
 - De l'Inspection Générale des Services ;
 - De trois (3) Directions Générales : la DGDE/C, la DGU/PL et la DGA/C ;
 - De dix (10) Directions Techniques Nationales et sept (7) Directions Nationales d'Appui ;
 - Des Organes Consultatifs ;
 - Des Administrations de Missions.

- Les Services Techniques Déconcentrés subdivisés en deux :
 - Les services extérieurs avec huit (8) Directions Départementales qui sont opérationnelles (Gaya, Douchi, Konni, Arlit, Tchirozérine, Mayahi, Tessaoua, Magaria);
 - Les services rattachés dont aucun n'est opérationnel.

- Les Administrations et les Services Décentralisés : deux (2) Etablissements Publics sont sous la tutelle du Ministère :
 - La Société Nigérienne d'Urbanisme et de Construction Immobilière (**SONUCI**) ;
 - L'Institut Géographique National du Niger (**IGNN**)

Sur la base des priorités définies par le Programme de Développement Economique et social (PDES) 2017-2021 qui sont : (I) **l'amélioration de la couverture des besoins des populations en logements décents**, (II) **l'amélioration du niveau d'équipements des centres urbains**, (3) **Le renforcement de l'urbanisation durable**, quatre (4) programmes budgétaires ont été définis et sont en cours de mise en œuvre au niveau du département ministériel dont le MUL a la charge. Il s'agit de :

- Programme 1 (223) : pilotage et administration de la politique du Ministère (programme support) ;
- Programme 2 (224) : amélioration du cadre de vie (Ex Habitat et Construction) ;
- Programme 3 (225) : modernisation du cadastre ;
- Programme 4 (229) : amélioration de la couverture cartographique du territoire ;

Structuration du document

Ce document présente deux parties distinctes, i) les **réalisations physiques et financières** du ministère à travers ses programmes et ii) les **réalisations du secteur** (ou sous-secteur).

Cependant, étant donné que **le MUL ne bénéficie pratiquement d'aucune contribution directe des acteurs non étatiques, la partie de ce rapport concernant ces derniers est presque sans objet.**

PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE

A1. Réalisations du ministère par programme en 2021

A1.1. Programme 223 : « Pilotage et administration de la politique du Ministère »

A1.1.1. Performance physique/technique du programme 223 « Pilotage et administration de la politique du Ministère »

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 223 « Pilotage et administration de la politique du Ministère »

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2022
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1 définition de la stratégie	Améliorer le pilotage stratégique du ministère	Nombre de documents de stratégie adoptés	Politique ou stratégie	2020	01	01	0	0%	↑0	01
Action 2 Gestion des systèmes d'information et de communication du ministère	Assurer la visibilité des actions du Ministère	Nombre de supports de communication élaborés	Support de communication	2020	0	1	0	0%	0	01
Action 3 Planification, programmation suivi-évaluation des programmes du ministère	Mettre en œuvre le processus PPBS dans le cadre du budget programme	Nombre de rapports de suivi évaluation	rapports	2020	6	6	6	100%	0	05
Action 4 Gestion des ressources humaines	Renforcer les capacités du personnel	Nombre d'agents recrutés et gérés	Agent recruté	2020	0	0	0	-	0	PM
Action 5. Gestion des ressources matérielles et financières	Doter les services de moyens conséquents	Nombre de rapports d'activités disponibles	Rapport financier	2020	01	01	01	100%	-	01
Action 6. élaboration de textes législatifs et réglementaires	Asseoir un dispositif d'encadrement du secteur	Nombre de textes adoptés	Texte	2020	12	5	3	60%		5

Sources : DEP/MUL

A1.1.2. Performance financière du programme 223 « Pilotage et administration de la politique des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement »

Sept milliards deux cent soixante-deux millions sept cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinquante-deux (7 262 777 552) francs FCFA en ressources propres ont été alloués au programme 223, « Pilotage et Administration de la politique des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement ». Sept milliards deux cent vingt-huit millions cent vingt mille cent deux (7 228 120 102) FCFA ont été libérés et presque totalement engagés soit un taux de 99,52%.

- **Financement du programme 223 « Pilotage et administration de la politique des Domaines de l'Urbanisme et du Logement »**

Au total sept milliards deux cent soixante-deux millions sept cent soixante-dix-sept mille deux cent cinq deux (7 262 777 252) FCFA en ressources propres ont été votés au titre du programme 223 avec 53 978 770 FCFA en dépenses de personnel, 120 296 077 FCFA en achat de biens et services, 7 088 502 705 FCFA en investissement.

Tableau 2: Situation des crédits alloués au programme 223 au titre de l'année 2021 et 2022

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté en année N (2021)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N+1 (2022) Crédit initial
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	7 262 777 552	7 262 777 552	0	0	Total	645 715 772
Personnel	53 978 770	53 978 770	0	0	Personnel	57 317 106
Biens et services	120 296 077	120 296 077	0	0	Biens et services	128 398 666
Transferts	0	0	0	0	Transferts	0
Investissement total	7 088 502 705	7 088 502 705	0	0	Investissement total	460 000 000
Ressources propres	7 262 777 552	7 262 777 552	0	0	Ressources propres	645 715 772
Ressources externes	NA	NA	NA	NA	Ressources externes	NA

Sources : DRFM/MU/L

- **Exécution financière du programme 223 « Pilotage et administration de la politique des Domaines de l'Urbanisme et du Logement »**

La totalité des crédits engagés 7 228 120 102 FCFA au titre du programme 223 << Pilotage et administration de la politique des Domaines et de de l'Habitat >> a été ordonnancée soit un taux d'engagement et d'ordonnancement de 99,52%. Le niveau d'engagement des crédits est lié à la libération des crédits.

Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 223

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	7 262 777 552	7 228 120 102	7 228 120 102	7 228 120 102	99,52%	99,52%	99,52%
Personnel	53 978 770	53 546 931	53 546 931	53 546 931	99,20%	99,20%	99,20%
Biens et services	120 296 077	117 995 722	117 995 722	117 995 722	98,09%	98,09%	98,09%
Transferts	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Investissement total	7 088 502 705	7 056 577 449	7 056 577 449	7 056 577 449	99,55%	99,55%	99,55%
Ressources propres	7 262 777 552	7 228 120 102	7 228 120 102	7 228 120 102	99,52%	99,52%	99,52%
Ressources Externes	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Sources : DRFM/MU/L

A1.2. Programme 224 : « Amélioration du cadre de vie » (Ex. Habitat et Construction)

A1.2.1. Performance physique/technique du programme 224 « Amélioration du cadre de vie »

Le programme 224 est central dans l'objectif stratégique du Ministère des Domaines, de l'Urbanisme et du logement. En effet, il mobilise à lui seul près de 68,50% des crédits votés au profit du ministère en 2021. Les taux d'exécution technique de ce programme à travers les différentes réalisations à l'intérieur de ses actions sont les suivants : 22 **bâtiments et édifices publics construits** et/ou réhabilités sur une prévision de 140 dans le PAP 2021, soit un taux de réalisation de **15,71%** ; un centre urbain aménagé à savoir la poursuite de **modernisation de la ville de Diffa** sur une prévision d'un seul, soit un taux de réalisation de **100%** ; 1**bâtiment incarnant un symbole historique et/ou culturel réhabilité** sur une prévision de 1, soit un taux de réalisation de **100%** ; 8 523,78 mètres linéaires de caniveaux construits.

Deux (2) quartiers sous-intégrés de Niamey (Gamkallé et Saga) dont la réhabilitation a démarré depuis plusieurs années sont toujours en cours. Quant aux actions dont les réalisations sont nulles ou presque, cela est essentiellement dû à l'insuffisance ou au manque de crédits votés en leur faveur.

Tableau 4 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 224« amélioration du cadre de vie » (EX. programme Habitat et Construction)

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année N (2021)				Année N+1 (2022)
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1. Elaboration de Plan d'Occupation des Sols (POS)	Organiser la destination des sols	Nombre de POS élaborés	POS	2020	0	02	0	0%	↑	01
Action 2. acquisitions foncières	Disposer de terrains pour les programmes de construction de logements	Superficie (ha) de terrains acquis	HA	2020	680	875	663	75,77%	↓	5 000
Action 3. lotissements	Produire des parcelles viabilisées	Nombre de lotissements approuvés	lotissement	2020	10	02	0	0%	↓	01
Action 4. Construction des logements sociaux	Construire les logements	Nombre de logements sociaux construits	logement	2020	0	10 000	0	0%	=	500
Action 5. Réhabilitation des quartiers anciens	Améliorer l'équipement et l'intégration des quartiers anciens et sous équipés	Nombre de quartiers anciens et sous équipés réhabilités	quartier	2020	0	2	0	0%	=	02
Action 6. la construction et réhabilitation de bâtiments et édifices publics.	Assurer un cadre de travail décent.	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités	Bâtiments construits et/ou réhabilités	2020	7	140	22	15,75 %	↑	10
Action 7. la réhabilitation des palais des chefs traditionnels et autres bâtiments incarnant un symbole historique et/ou culturel	Valoriser le patrimoine architectural	Nombre de bâtiments ayant une valeur symbolique réhabilités;	Bâtiments symboliques réhabilités	2020	1	1	1	100%	=	01
		Nombre de palais de chefs traditionnels réhabilités;	Palais de chefs traditionnels réhabilités							
Action 8. Modernisation des villes	Moderniser des villes	Nombre de villes modernisées	Villes modernisées	2020	01	01	01	100%	=	01
Action 9. SDAU et PUR	Planifier le développement des villes	Nombre de SDAUs et PURs élaborés	SDAUs et PURs	2020	0	02	0	0%	↓	02
Action 10. Réalisation De Réseaux De Drainage	Evacuer efficacement les eaux pluviales	Linéaire de caniveaux construits	caniveau	2020	ND	8 523,78	ND	↑	7 000

Sources : MDU/L

A1.2.2. Performance financière du programme 224 « Amélioration du cadre de vie » (Ex Habitat et construction)

Seize milliards cinq cent soixante-trois millions deux cent soixante-dix-neuf mille deux cent soixante treize (16 563 279 273) francs CFA en ressources propres ont été alloués au programme 224, « Amélioration du cadre de vie » (Ex. Habitat et Construction). Quatorze milliards quatre cent quarante un millions six cent trente-cinq mille huit cent trente-deux (14 441 635 832) francs CFA ont été libérés soit un taux de libération de 90,35% et quatorze milliards trois cent trente-trois millions six cent vingt-trois mille quatre cent soixante-dix-huit (14 333 623 478) FCFA ont été engagés soit un taux d'engagement de 90,35%.

Financement du programme 224 Amélioration du cadre de vie

Avec 100% de crédits votés en ressources propres soit 16 563 279 273 francs CFA pour le programme 224, la répartition à l'intérieur du programme est la suivante : 131 895 048 FCFA en dépenses de personnel, 24 556 500 FCFA en achat de biens et services et 16 406 827 725 FCFA en investissements. La 1ère loi rectificative de 2021 consacra des crédits de un milliards au titre des investissements au profit du programme de construction du marché moderne de Tahoua et une variation de -8 890 253 457 de crédits relatif au paiement d'arriérés des programme de modernisation des villes ont été annulé.

Tableau 5 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année 2021

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté en année N (2021)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N+1 (2022)
	Crédit initial	Crédit final	Variation			Crédit initial
Total	25 453 532 730	16 563 279 273	-8 890 253 457	-35,14%	Total	25 453 532 730
Personnel	131 895 048	131 895 048	0	0	Personnel	131 895 048
Biens et services	24 556 500	24 556 500	0	0	Biens et services	24 556 500
Transferts	0	0	0	0	Transferts	0
Investissement total	25 297 081 182	16 406 827 725	-8 890 253 457	-35,14%	Investissement total	25 297 081 182
Ressources propres	25 453 532 730	16 563 279 273	-8 890 253 457	-35,14%	Ressources propres	25 453 532 730
Ressources externes	ND	ND	ND	ND	Ressources externes	ND

Sources : DRFM/MDU/L

Exécution financière du programme Amélioration du cadre de vie (Ex Habitat et construction)

Les crédits engagés et ordonnancés au titre du programme 224 Amélioration du cadre de vie (Habitat et construction) s'élevait à 14 199 615 686 FCFA ; soit 85,73%.

Sept milliards (7 693 606 730) Francs CFA pour le paiement des décomptes relatifs à la construction du marché moderne de Tahoua ;

- ◆ 6 milliards 500 millions Francs CFA pour le paiement des arriérés des programmes de modernisation des villes ;
- ◆ 592 259 197 Francs CFA le paiement des décomptes relatifs à la construction de l'arène des jeux traditionnels de Maradi.

Tableau 6 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 224

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	16 563 279 273	14 965 353 330	14 902 536 236	14 902 536 236	90,35%	90,35%	90,35%
Personnel	131 895 048	130 839 863	130 839 863	130 839 863	99,20%	99,20%	99,20%
Biens et services	24 556 500	23 437 506	23 437 506	23 437 506	95,44%	95,44%	95,44%
Transferts	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Investissement total	16 406 827 725	14 811 075 961	14 719 615 686	14 199 615 686	90,27%	90,27%	85,73%
Ressources propres	16 563 279 273	14 965 353 330	14 902 536 236	14 902 536 236	90,35%	90,35%	90,35%

A1.3. Programme 225 « Modernisation du cadastre »

A1.3.1. Performance physique/technique du programme « Modernisation du cadastre »

Ce programme a enregistré essentiellement des **résultats concernant essentiellement la production d'outils de gestion en vue de la modernisation effective du cadastre**. Ces outils sont relatifs à la production et la mise à jour de 3.000 mappes cadastrales et à l'établissement de 75 plans d'assemblages à l'échelle de 1/5000e de tous les grands centres. De plus, 14 lotissements ont été immatriculés. Par ailleurs, s'agissant de la couverture cartographique du territoire, aucun livrable n'a été enregistré du fait de la libération très tardive des crédits d'investissement liés à cette activité. L'activité et les crédits sont reportés en 2022.

Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 225 « Modernisation du cadastre »

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année N (2021)				Année N+1 (2022)
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1 Couverture complète de Niamey en Mappes cadastrales	Assurer la couverture complète de Niamey en mappes cadastrales	Nombre de mappes établies à Niamey	mappe	2020	125	10 000	3000	30%	↑	10 000
Action 2 Couverture des chefs-lieux des centres urbains en mappes cadastrales	Assurer la couverture complète des centres urbains en mappes cadastrales	Nombre de mappes établies dans les centres urbains	mappe	2020	10	200	10	5%		200
Action 3 Etablissement des plans d'assemblage à l'échelle 1/5000ème de tous les grands centres urbains	Etablir des plans d'assemblage des centres urbains	Nombre de plans d'assemblage établis	plan	2020	100	100	75	75%		100
Action 4 Informatisation de tous les Aspects techniques, juridiques et fiscaux du cadastre	Doter le secteur avec des instruments juridiques et réglementaires	Nombre d'aspects techniques, juridiques et fiscaux du cadastre informatisés.	Aspect technique	2020	0	1 200	0	0%		1 200
Action 5 Numérisation	Numériser tous les plans	Nombre de plans numérisés	mappe	2020	10	2000	0	0%		2000
Action 6 Création conservation foncière dans tous les chefs-lieux des régions	Sécuriser les propriétés foncières	Nombre de conservations foncières créées	conservation	2020	0	01	0	0%		PM
Action 7 Formalisation du cadastre rural	Sécuriser les propriétés foncières rurales	Nombre de propriétés foncières rurales immatriculées	PM	2020	PM	PM	PM	PM		PM
Action 8 Immatriculation de tous les lotissements réalisés	Immatriculer les lotissements réalisés	Nombre de lotissements immatriculés	lotissement	2020	02	100	18	18%		38

Sources : DEP/MUL

A1.3.2. Performance financière du programme « Modernisation du cadastre »

Cent trente-deux millions trois cent trois mille six cent quatre-vingt-onze (132 303 691) francs CFA en ressources propres ont été alloués au programme 225, « Modernisation du cadastre ». Quarante-cinq millions sept cent cinquante-deux mille sept cent quatre-vingt-neuf (45 752 789) francs CFA ont été libérés soit un taux de 34,58%

Financement du programme « Modernisation du cadastre »

132 303 691 FCFA ont été alloués au titre le programme 225 dont 24 866 987 FCFA en dépenses de personnel, 21 736 704 en achat de biens et services et 85 700 000 FCFA en investissement.

Tableau 8 : Situation des crédits alloués au programme 225 « Modernisation du cadastre » au titre de (année 2021)

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N+1 (2022)
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	132 303 691	132 303 599	-92	0	RAS	711 531 627
Personnel	24 866 987	24 866 895	0	0	RAS	26 404 895
Biens et services	21 736 704	21 736 704	0	0	RAS	21 576 732
Transferts	0	0	0	0	RAS	0
Investissement total	85 700 000	85 700 000	0	0	RAS	663 550 000
Ressources propres	132 303 691	132 303 599	0	0	RAS	711 531 627
Ressources externes	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Sources : DRFM/MUL

Exécution financière du programme « Modernisation du cadastre »

La totalité des crédits engagés (45 718 850) FCFA au titre du programme 225 « Modernisation du cadastre » ont été ordonnancés soit un taux engagement et d'ordonnancement de 34,58%. Le niveau d'engagement des crédits est lié à la libération des crédits.

Tableau 9 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	132 303 599	45 752 789	45 718 850	45 718 850	34,58%	34,58%	34,58%
Personnel	24 866 895	24 668 003	24 668 003	24 668 003	99,20%	99,20%	99,20%
Biens et services	21 736 704	20 251 786	20 217 847	20 217 847	93,17%	93,17%	93,17%
Transferts	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Investissement total	85 700 000	833 000	833 000	833 000	0,97%	0,97%	0,97%
Ressources propres	132 303 599	45 752 789	45 718 850	45 718 850	34,58%	34,58%	34,58%

Même type de développement que pour le programme 1 (223).

A1.4. Programme 229 « Couverture cartographique du territoire »

A1.4.1. Performance physique/technique du programme « Couverture cartographique du territoire »

S'agissant de la couverture cartographique du territoire, aucun livrable n'a été enregistré du fait de la libération très tardive des crédits d'investissement liés à cette activité. L'activité et les crédits sont reportés en 2022.

Tableau 10 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 229 « Couverture cartographique du territoire »

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année N (2021)				Année N+1 (2022)
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1 Référentiel cartographique 1/200 000 ^e	Rénover la carte au 1/200 000 ^e	Nombre de feuilles au 1/200 000 ^e renouvelées.	feuille	2020	0	39	0	0%	↓	02
Action 2 Cartographie 1/100 000 ^e	Adopter comme carte de base du territoire national	Nombre de cartes de base du Niger ayant adopté L'échelle 1/100 000 ^e .	carte	2020	4	238	0	0%	↓	08
Action 3 Cartographie 1/50 000 ^e	Couvrir le reste du territoire	Nombre de feuilles de cartes au 1/50 000 ^e réalisées dans la bande sud	carte	2020	15	1000	0	0%	↓	32
Action 4 Nivellement général	Assurer la couverture altimétrique du territoire	Nombre de bornes de nivellement général posées	borne	2020	40	90	0	0%	↓	150
Action 5 Réseau Géodésique du 1 ^{eme} et 2 ^{eme} ordre	Couvrir le territoire en repères géodésiques	Nombre de repères géodésiques installés	borne	2020	2	50	0	0%	↓	15
Action 6 Numérisation de toutes les cartes	Constituer une base de données numérique des cartes	Nombre de cartes numérisées	Carte	2020	4	10	0	0%	↓	50

Sources :IGNN/MUL

Ce tableau se limite aux indicateurs d'extrants (résultats immédiat) (livrables au niveau action et activité du PAP).

A1.4.2. Performance financière du programme 229 « Couverture cartographique du territoire »

Deux cent soixante-quatorze millions neuf cent dix-neuf mille cent quinze (274 919 115) francs CFA en ressources propres ont été alloués au programme 229, « Couverture cartographique du territoire ». Deux cent vingt-trois millions quatre cent douze mille six cent quarante sept mille (223 412 647) francs CFA ont été libérés et totalement engagés soit un taux de 98,62%.

Financement du programme 229 « Couverture cartographique du territoire »

274 919 115 francs CFA ont été alloués au titre du programme 229 dont 45 463 727 FCFA en dépenses de personnel, 10 633 500 FCFA en achat de biens et services, 100 331 888 FCFA au titre de subvention et 118 490 000 FCFA en investissement.

Tableau 11 : Situation des crédits alloués au programme 229 « Couverture cartographique du territoire » au titre de l'année 2021.

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté en année N (2021)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N+1 (2022)
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	274 919 115	274 919 115	0	0	RAS	298 082 819
Personnel	45 463 727	45 463 727	0	0	RAS	48 275 447
Biens et services	10 633 500	10 633 500	0	0	RAS	10 555 243
Transferts	100 331 888	100 331 888	0	0	RAS	101 160 508
Investissement total	118 490 000	118 490 000	0	0	RAS	138 091 621
Ressources propres	274 919 115	274 919 115	0	0	RAS	298 082 819
Ressources externes	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Exécution financière du programme 229 « Couverture cartographique du territoire »

La totalité des crédits engagés (223 033 647) FCFA au titre du programme 229 « Couverture cartographique du territoire » ont été ordonnancés soit un taux d'engagement et d'ordonnancement de 93,91%. Le niveau d'engagement des crédits est lié à la libération des crédits.

Tableau 12 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 229

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	274 919 115	271 121 873	271 121 872	271 121 872	98,62%	98,62%	98,62%
Personnel	45 463 727	45 100 007	45 100 007	45 100 007	99,20%	99,20%	99,20%
Biens et services	10 633 500	7 199 978	7 199 977	7 199 977	67,71%	67,71%	67,71%
Transferts	100 331 888	100 331 888	100 331 888	100 331 888	100,00%	100,00%	100,00%
Investissement total	118 490 000	118 490 000	118 490 000	118 490 000	100,00%	100,00%	100,00%
Ressources propres	274 919 115	271 121 873	271 121 872	271 121 872	98,62%	98,62%	98,62%

A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du ministère

A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère

A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme

Tableau 13: Situation globale de consommation des crédits du ministère

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit Initial	Crédit Final	Crédits Libérés	Crédits engagés	Crédits ordonnancés	Taux de variation des crédits votés	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)=((2)-(1))/(1)	(7)=(3)/(2)	(8)=(4)/(3)	(9)=(5)/(3)
Personnel	256 204 532	256 204 440	254 154 804	254 154 804	254 154 804	0%	99,20%	99,2%	99,20%
Biens et services	177 222 781	177 222 781	168 884 992	168 851 052	168 851 052	0%	95,30%	95,3%	95,28%
Transferts	100 331 888	100 331 888	100 331 888	100 331 888	100 331 888	0%	100,00%	100,0%	100,00%
Investissement	32 589 773 887	23 699 520 430	21 986 976 410	21 895 516 135	21 375 516 135	-27%	92,77%	92,4%	90,19%
Ressources propres	33 123 533 088	24 233 279 539	22 510 348 094	22 418 853 879	21 898 853 879	-27%	92,89%	92,5%	90,37%
Ressources externes	0	0	0	0	0	0	-	0	0
Total	33 123 533 088	24 233 279 539	22 510 348 094	22 418 853 879	21 898 853 879	-27%	92,89%	92,5%	90,37%

Source : DRFM/MUL

Tableau 14: Situation de consommation des crédits par programme

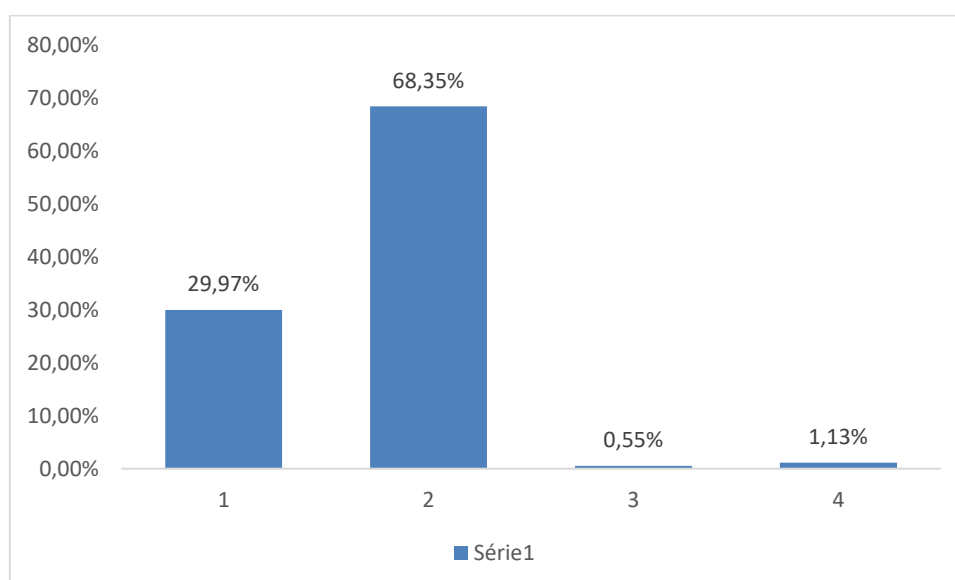
En milliers de FCFA et %

Nom du Programme	Crédit Final	Crédit Libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux d'engagement
Programme 223	7 262 777 552	7 228 120 102	7 228 120 102	7 228 120 102	100%
Programme 224	16 563 279 273	14 965 353 330	14 902 536 236	14 333 623 478	90%
Programme 225	132 303 599	45 752 789	45 718 850	45 718 850	35%
Programme 229	274 919 115	271 121 873	271 121 872	271 121 872	99%
Total	24 233 279 539	22 510 348 094	22 447 497 060	21 878 584 302	90%

Source : Calculé par le DEP/MUL

Le graphique montre que le programme 224 « Amélioration du cadre de vie (Habitat et construction)» représente 68,35% des crédits votés alloués au ministère tandis que le programme 225 « modernisation du cadastre » a un poids de 0,55% du total du budget.

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme



La consommation des crédits du programme 224 représente 96,97%. Cette situation s'explique par le poids des crédits du programme de modernisation des villes « Diffa N'glaa ». Quant à la consommation du programme 225, elle est dûe aussi au poids des crédits votés au profit de ce programme.

A2.1.2. Situation des délégations de crédits

Les crédits votés au titre de fonctionnement des régions au programme 223 ont été totalement libérés et délégués. Quant aux crédits délégués au programme 224, ils concernent les investissements, notamment la construction de services départementaux et les réhabilitations des bâtiments administratifs.

Tableau 15: Crédits délégués aux régions en année 2021

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit délégué	Crédit délégué consommé	% de Crédit délégué	Taux d'exécution des crédits délégués
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)/(1)	(5)=(3)/(2)
Programme 223	7 262 777 552	14 400 000	14 400 000	0,20%	100%
Programme 224	16 563 279 273	91 460 275	91 460 275	0%	100%
Programme 225	132 303 599	0	0	0	0
Programme 229	274 919 115	0	0	0	0
Total	24 233 279 539	110 529 170	105 860 275	0,44%	100%

Source : DRFM/MUL

A2.2. Situation des ressources humaines du ministère

La situation des ressources humaines est caractérisée comme la plupart des administrations ayant opté pour le système des carrières par une adéquation entre la masse salariale et les effectifs du personnel.

Toutefois il faut souligner que le personnel est inégalement réparti entre l'Administration Centrale et les services déconcentrés malgré la création ces dernières années des Directions Départementales.

En somme le manque de recrutement régulier des années durant des agents de l'Etat à la fonction publique avait plongé l'Administration dans une situation de léthargie surtout avec le départ de beaucoup de fonctionnaires à la retraite.

On sait du Ministère de l'Urbanisme et du logement (MUL) que la situation est la même. Actuellement il ressort de la base des données du personnel que quinze 15 agents sont admis à faire valoir leur droit de départ à la retraite en 2020 et une dizaine en 2021. Pour faire face à cette situation, l'Etat doit envisager un vaste programme de recrutement des agents en 2022 ou 2023 afin de résorber le déficit voire rehausser l'effectif.

Selon toute vraisemblance et le regain d'importance que prends actuellement le MUL, le besoin en personnel se fait sentir de plus en plus avec le rattachement du volet Urbanisme, du Cadastre et du Programme de modernisation des Villes, ainsi que la nécessité de rendre sa présence effective dans les chefs-lieux des régions et des départements. Dans certains de ces centres administratifs, des locaux sont construits mais encore non fonctionnels par manque d'agents.

Tableau 16: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif

Catégorie	Plafond autorisé	Effectifs réels rémunérés	Ecart
A	102	102	0
B	15	15	0
C	6	6	0
D	0	0	0
Auxiliaires	75	75	0
Total	198	198	0

Source : DRH/ MUL

Tableau 17: Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré

Catégorie	Plafond autorisé	Central	Déconcentré
A	102	63	39
B	15	8	7
C	6	4	2
D	0	0	0
Auxiliaires	75	40	35
Total	198	115	83

Source : DRH/ MUL

Tableau 18: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant En millions de FCFA

Catégories	Plafond autorisé	Montants réels rémunérés	Ecart
A	NA	NA	NA
B	NA	NA	NA
C	NA	NA	NA
D	NA	NA	NA
Auxiliaires	NA	NA	NA
Total	NA	NA	NA

Source : DRH/MUL

Ce tableau ne peut être renseigné compte tenu de l'insuffisance des informations dont nous disposons.

A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution

Voir au point B4.1

PARTIE B : RÉSULTATS DU SECTEUR (OU SOUS-SECTEUR)

Le secteur couvert par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement est celui du développement urbain constitué aussi bien des sous-secteurs d'équipements d'infrastructures que de ceux de l'Habitat, de la construction, de la planification urbaine, du cadastre, de la topographie et de la cartographie. Certains de ces équipements se retrouvent dans les attributions d'autres ministères et leurs réalisations ne peuvent pas être prises en compte doublement. De même, les partenaires qui interviennent dans ce secteur le font à travers d'autres ministères qui les prennent directement en compte. C'est ainsi qu'aucun PTF, aucune OSC n'est directement intervenu au compte du MUL en 2021. Cependant, certaines réalisations impactant le secteur et faites par d'autres acteurs seront prises en compte.

B1. Présentation du secteur

Afin de doter le pays d'un instrument stratégique pour une meilleure gestion du Secteur, les autorités nigériennes ont élaboré et adopté une **Stratégie Nationale de Développement Urbain (SNDU)** par décret N°2004-339/PRN/MUH/DFP du 28 octobre 2004, dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP).

Cette Stratégie prend en compte la plupart des sous-secteurs aujourd'hui placés sous la responsabilité du **Ministère de l'Urbanisme et du Logement (MUL)** à savoir **Urbanisme/Voirie et Réseaux Divers, Habitat/Logement, Architecture/Construction**. En plus de ces volets, la responsabilité du Ministère s'étend également à la gestion des **Domaines** (public et privé non bâti)/**Cadastre** et de la **Topographie / Cartographie**.

Le Programme de Renaissance II et la Déclaration de Politique Générale (DPG) de SEM Brigi RAFINI, Premier Ministre, Chef de Gouvernement ont assigné aux sous-secteurs susvisés des objectifs précis pour surmonter les difficultés évoquées et les faire contribuer plus efficacement au développement socio-économique du pays. Aussi, l'alignement au PDES 2017-2021 se fait à travers **l'axe stratégique 5 « Gestion Durable de l'Environnement »**. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les actions du PAP 2021 du MUL. Ces actions participent à la mise en œuvre du **programme 11 du PDES 2017-2021 « Amélioration du cadre de vie des populations et changement climatique »**, et en particulier au **sous-programme 2 « Résilience et durabilité des établissements humains »** composé de trois actions majeures à savoir :

1. **Améliorer la couverture des besoins en logements décents ;**
2. **Améliorer le niveau d'équipement des centres urbains ;**
3. **Renforcer l'urbanisation durable ;**

L'objectif global est de contribuer au développement économique et social du Niger à travers sa modernisation sociale l'un des 3 axes de la DPG. L'objectif principal du ministère

est d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations à travers un meilleur accès à un habitat décent, sécurisé, doté de tous les services sociaux de base.

Plus spécifiquement, il s'agit :

En matière d'urbanisme

De moderniser les villes du Niger dans l'optique des objectifs de Développement Durable (ODD) 11 et du Programme indicatif régional de développement urbain des Etats membres de l'UEMOA (2009-2018).

En matière d'habitat

D'assurer un logement à moindre coût et un cadre de vie décent au plus grand nombre possible de nigériens dans l'optique des (ODD) 11.

En matière des Domaines, du Cadastre et de Topographie

D'assurer une bonne gestion foncière, de réduire l'écart entre propriétés disposant d'un titre foncier définitif et celles ne disposant que d'un titre de propriété provisoire, dans l'optique de renforcer l'utilité du Cadastre au plan juridique (sécurité foncière), socio-économique et fiscal.

En matière d'Architecture et de Construction

Renforcer les constructions existantes et doter de nouvelles, les services centraux, déconcentrés ainsi que décentralisés, les entités coutumières et assurer un encadrement technique efficace de tout le sous-secteur.

En matière de cartographie topographique

Réaliser la couverture cartographique du territoire national, soutenue par des réseaux géodésique et de nivellement précis.

Le tableau suivant présente les institutions partenaires opérationnelles du sous-secteur classées par catégorie d'acteurs.

Tableau 19: Principaux partenaires intervenant dans le secteur (cartographie des acteurs)

Catégorie	Nom	Domaines spécifiques d'intervention
ONG	Qatar Charity	Promotion immobilière
Organisation Professionnelle	DB IMMO	Promotion immobilière
OSC	Néant	
Collectivités territoriales	Ville de Niamey	Modernisation
Autres ANE	PGRCU	Drainage des eaux pluviales
	EUCAP SAHEL	Cartographie
	HCR	Promotion immobilière

Source : DEP/MUL

B2. Réalisations physiques du secteur

B2.1. Réalisation globale du secteur dans le domaine du<<programme 223>>

Les principales réalisations du secteur dans le domaine de ce programme sont les suivantes :

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE dans les résultats du secteur pour le <<programme 223>>.

- Poursuite des réformes dans le secteur par l'adoption de textes législatifs et réglementaires à l'initiative du MU/L ;
- Elaboration de six (6) rapports de performance pour la CAPEG, le Ministère du plan et le Ministère des finances ;

Tableau 20: Réalisation du secteur en année 2021, programme223 (résultats immédiat extrants)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année N (2021)			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs ¹	Total	
Action 1 définition de la stratégie	Améliorer le pilotage stratégique du ministère	Nombres de documents de stratégies adoptés	2020	01	0	0	0	RAS
Action 2 Gestion des systèmes d'information et de communication du ministère	Assurer la visibilité des actions du Ministère	Nombre de supports de communication élaborés	2020	0	0	0	0	RAS
Action 3 Planification, programmation suivi-évaluation des programmes du ministère	Mettre en œuvre le processus PPBS dans le cadre du budget programme	Nombre de rapports de suivi évaluation	2020	8	6	0	6	RAS
Action 4 Gestion des ressources humaines	Renforcer les capacités du personnel	Nombre d'agents recrutés et gérés	2020	0	0	0	0	RAS
Action 5. Gestion des ressources matérielles et financières	Doter les services de moyens conséquents	Nombre de rapports d'activités disponibles	2020	01	01	0	01	RAS
Action 6. élaboration de textes législatifs et réglementaires	Asseoir un dispositif d'encadrement du secteur	Nombre de textes adopté	2020	17	03	0	03	RAS

Sources : DRFM/MUL

1. Comme on peut le constater, le programme 223 n'a reçu aucun appui des ANE en 2020

B2.2. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 224>>

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE dans les résultats du secteur dans le domaine du<<programme 224>>.

Tableau 21 : Réalisation du secteur en année 2020, du programme 224 (résultats immédiat extrants)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année N (2021)			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE ²	Total	
Action 1. Etablissement de Plan d'Occupation des Sols (POS)	Organiser la destination des sols	Nombre de POS élaborés	2020	0	0	0	0	RAS
Action 2. acquisitions foncières	Disposer de terrains pour les programmes de construction de logements	Superficie (ha) de terrains acquis	2020	680	663	0	663	RAS
Action 3. lotissements	Produire des parcelles viabilisées	Nombre de lotissements approuvés	2020	10	0	0	0	RAS
Action 4. Construction des logements sociaux	Construire les logements	Nombre de logements sociaux construits	2020	0	0	ND	0	RAS
Action 5. Réhabilitation des quartiers anciens	Améliorer l'équipement et l'intégration des quartiers anciens et sous équipés	Nombre de quartiers anciens et sous équipés réhabilités	2020	0	0	0	0	RAS
Action 6. la construction et réhabilitation de bâtiments et édifices publics.	Assurer un cadre de travail décent.	Nombre de bâtiments construits	2020	7	22	ND	22	RAS
		Nombre de bâtiments réhabilités	2020	4	1	0	1	RAS
Action 7. la réhabilitation des palais des chefs traditionnels et autres bâtiments incarnant un symbole historique et/ou culturel	Valoriser le patrimoine architectural	Nombre de bâtiments ayant une valeur symbolique réhabilités;	2020	1	01	0	01	Dans le cadre de la modernisation de la ville de Diffa
		Nombre de palais traditionnels réhabilités;						
Action 8. Modernisation des villes	Moderniser des villes	Nombre de villes modernisées	2020	01	01	0	01	Diffa N'glaa
Action 9. SDAU et PUR	Planifier le développement des villes	Nombre de SDAUs et PURs élaborés	2020	0	0	0	0	RAS
Action 10. Réalisation De Réseaux De Drainage	Evacuer efficacement les eaux pluviales	Linéaire de caniveaux construits	2020	8 523,78	ND	8 523,78	A compléter

Source :DEP/MUL

B2.3. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 225>>

Le tableau suivant illustre la contribution du ministère et des ANE dans les résultats du secteur dans le domaine du<<programme 225>>.

Tableau 22 : Réalisation du secteur en année 2019, du programme 225 (résultats immédiat extrants)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2021			Observations
			Année	Valeur	Par le ministère	Par les ANE ³	Total	
Action 1 Couverture complète de Niamey en Mappes cadastrales	Assurer la couverture complète de Niamey en mappes cadastrales	Nombre de mappes établies à Niamey	2020	125	3000	0	3000	RAS
Action 2 Couverture des chefs-lieux des centres urbains en mappes cadastrales	Assurer la couverture complète des centres urbains en mappes cadastrales	Nombre de mappes établies dans les centres urbains	2020	10	10	0	10	RAS
Action 3 Etablissement des plans d'assemblage à l'échelle 1/5000ème de tous les grands centres urbains	Etablir des plans d'assemblage des centres urbains	Nombre de plans d'assemblage établis	2020	100	75	0	75	RAS
Action 4 Informatisation de tous les Aspects techniques, juridiques et fiscaux du cadastre	Doter le secteur avec des instruments juridiques et réglementaires	Nombre d'aspects	2020	0	0	0	0	RAS
Action 5 Numérisation	Numériser de tous les plans	Nombre de plans numérisés	2020	10	0	0	0	RAS
Action 6 Création conservation foncière dans tous les chefs-lieux des régions	Sécuriser les propriétés foncières	Nombre de conservations foncières créées	2020	0	0	0	0	RAS
Action 7 Formalisation du cadastre rural	Sécuriser les propriétés foncières rurales	Nombre de propriétés foncières rurales immatriculées	2020	PM	PM	0	PM	RAS
Action 8 Immatriculation de tous les lotissements réalisés	Immatriculer les lotissements réalisés	Nombre de lotissements immatriculés	2020	2	18	0	18	RAS

Source : DEP/MUL

B2.4. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 229>>

Le tableau suivant illustre la contribution du ministère et des ANE dans les résultats du secteur dans le domaine du<<programme 229>>.

Tableau 233 : Réalisation du secteur en année 2019, du **programme 229** (résultats immédiat extrants)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année N (2021)			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE ⁴	Total	
Action 1 Référentiel cartographique 1/200 000 ^e	Rénover la carte au 1/200 000 ^e	Nombre de feuilles au 1/200 000 ^e révisées.	2020	0	0	0	0	RAS
Action 2 Cartographie 1/100 000 ^e	Adopter comme carte de base du territoire national	Nombre de cartes de base du Niger ayant adopté L'échelle 1/100 000 ^e .	2020	4	0	0	0	RAS
Action 3 Cartographie 1/50 000 ^e	Couvrir le reste du territoire	Nombre de feuilles de cartes au 1/50 000 ^e réalisées dans la bande sud	2020	15	0	0	0	RAS
Action 4 Nivellement général	Assurer la couverture altimétrique du territoire	Nombre de bornes de nivellement général posées sur le territoire	2020	40	0	0	0	RAS
Action 5 Réseau Géodésique du 1 ^{eme} et 2 ^{eme} ordre	Couvrir le territoire en repères géodésiques	Nombre de repères géodésiques installés	2020	2	0	0	0	RAS
Action 6 Numérisation de toutes les cartes	Constituer une base de données numérique des cartes	Nombre de cartes numérisées	2020	4	0	0	0	RAS

Source : IGNN/DEP/MUL

B2.5. Effets/impacts du secteur, par programme

Tableau 244 : Résultats globaux du secteur par programme

Programme	Objectifs	Indicateurs d'effet	Référence		ANNEE N	
			Année	Valeur	Réalisation	Observations
Programme 223 Pilotage et administration de la politique du ministère	Assurer un encadrement efficace du secteur.	Indicateur 1 Taux d'exécution Technique des Programmes	2020	ND	ND	La manière de le calculer n'est pas établie
		Indicateur 2 Taux d'exécution financière des Programmes	2020	98%	90,37%	ce taux est en rapport aux crédits votés, pas ceux libérés
Programme 224 Amélioration du cadre de vie	1. Améliorer la couverture des besoins en logements décentes	Indicateur 1 proportion des ménages (urbains et ruraux) propriétaires de leurs logements.	2020	ND	ND	Cet indicateur ne peut être mesuré que sur RGPH ou une large enquête.
	2. le niveau d'équipements des centres urbains	Indicateur 2 proportion des populations urbaines vivant dans des quartiers sous-équipés	2020	ND	ND	Cet indicateur ne peut être mesuré que sur RGPH ou une large enquête.
Programme 225 Modernisation du cadastre	Assurer la sécurité foncière des propriétaires	Indicateur Taux de couverture des centres urbains en mappes cadastrales	2020	ND	ND	ND
Programme 229 couverture cartographique du territoire	Améliorer la couverture cartographique du territoire	Indicateur Taux de couverture cartographique du territoire national	2020	ND	ND	ND

Source : DEP/MUL

B3. Présentation du financement global du secteur au titre de l'année 2020

B3.1. Dépenses <<année 2019>> des ANE dans le domaine du<<programme 223>>

Tableau 25 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme 223

En milliards de FCFA

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG	NA	NA	NA
Organisation Professionnelle	NA	NA	NA
OSC	NA	NA	NA
Collectivités territoriales	NA	NA	NA
Autres non classés ailleurs	NA	NA	NA
Total	NA	NA	NA

Source : DEP/MDU/L

B3.2. Dépenses <<année N>>des ANE dans le domaine du<<programme 2>>

Tableau 26 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG	NA	NA	NA
Organisation Professionnelle	NA	NA	NA
OSC	NA	NA	NA
Collectivités territoriales	NA	NA	NA
Autres nca	NA	NA	NA
Total	NA	NA	NA

Source : DEP/MUL

B3.3. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du<<programme 3>>

Tableau 27 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG	NA	NA	NA
Organisation Professionnelle	NA	NA	NA
OSC	NA	NA	NA
Collectivités territoriales	NA	NA	NA
Autres nca	NA	NA	NA
Total	NA	NA	NA

Source : DEP/MUL:

B3.4. Financement global du secteur au titre de <<année 2021>>

Tableau 28 : Financement global du secteur en année N

Nom du Programme	Dépenses du ministère	Dépenses des ANE	Dépenses Totales
Programme 223		NA	
Programme 224		NA	
Programme 225		NA	
Programme 229		NA	
Total		NA	

Source : DRFM/ DEP/MUL

B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations

B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises

Les mêmes difficultés rencontrées et les leçons apprises sont encore d'actualité. Les difficultés sont d'ailleurs accentuées par le défi de la COVID19 et un départ massif à la retraite des cadres les plus expérimentés du Ministère en 2020 et 2021.

✓ **Les difficultés rencontrées Au niveau de l'exécution financière**

- *L'Insuffisance des ressources mises à la disposition du Ministère surtout des crédits alloués aux investissements par rapport à l'étendue des besoins;*
- *La Non prise en compte du plan prévisionnel des dépenses du Ministère par le Ministère des Finances ;*
- *Les Difficultés d'encaissement des mandats émis au niveau du Trésor National pour l'exécution des activités conformément au délai prévu dans le plan d'action ;*
- *La non maîtrise par les acteurs du nouveau mode de gestion budgétaire;*

✓ **Au niveau de l'exécution technique**

- *Insuffisance des cadres techniques due à l'arrêt de recrutement à la fonction publique dans notre secteur ;*
- *Manque et insuffisance de perfectionnement ou formation pour une certaine catégorie de cadres ;*
- *Manque et insuffisance de moyens logistiques pour le déplacement des agents chargés du contrôle particulièrement dans nos services déconcentrés (régions) ;*
- *Insuffisance sur le terrain, des représentants du Ministère des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement dans plusieurs Départements et communes (Régions) ;*
- *Le non recours systématique à notre département ministériel par certains ministères dans le cadre de la construction des infrastructures et bâtiments administratifs ;*
- *Le non-respect de la réglementation en matière d'approbation des études pour la construction de bâtiments recevant du public ;*
- *Difficultés d'encaissement des mandats émis au niveau du Trésor National pour l'exécution des activités conformément au délai prévu dans le plan d'action ;*

B4.2.Conclusion&recommandations

Recommandations :

- *procéder à un recrutement massif de cadres compétents pour remplacer ceux également massivement partis à la retraite en 2018, 2019 et 2020.*
- *Programmer au titre du Budget d'Investissement le programme de logements sociaux;*
- *Accélérer l'abondement du Fonds National de l'Habitat ;*
- *- Accélérer les paiements des entreprises chargées d'exécuter les travaux de construction ;*
- *Améliorer les conditions de travail au niveau central par la réhabilitation complète du bâtiment abritant le Ministère et la dotation en matériel informatique des services ;*
- *doter le niveau central en moyens logistiques afin d'améliorer la performance des cadres du ministère dans la réalisation de leur mission.*